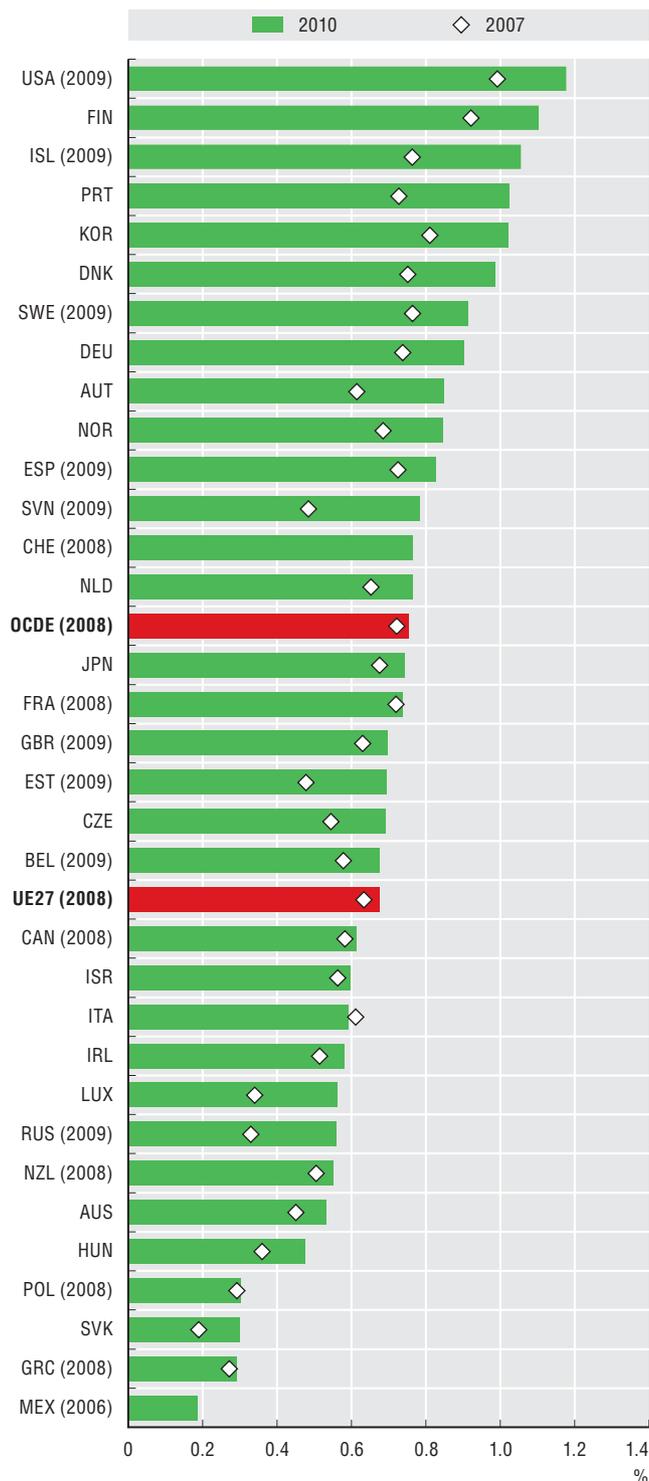


4. CIBLER LES NOUVEAUX DOMAINES DE CROISSANCE

1. Financement public de la R-D

Crédits budgétaires publics de R-D, 2007 et 2010

En pourcentage du PIB



Source : OCDE, Base de données des principaux indicateurs de la science et de la technologie, juin 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932490212>

Les politiques publiques peuvent beaucoup aider à orienter les efforts d'innovation vers la résolution des défis nationaux et mondiaux. Les crédits budgétaires publics à la R-D (CBPRD) renseignent sur l'importance relative de divers objectifs socioéconomiques (défense, santé, environnement) dans les budgets publics de R-D. En 2009, les pouvoirs publics des pays de l'OCDE ont investi l'équivalent de près de 0.75 % du PIB dans le financement direct des activités de R-D. C'est aux États-Unis, en Finlande, en Islande, au Portugal et en Corée que les budgets de R-D en part de PIB sont les plus élevés, oscillant entre près de 0.2 % et 1.2 %. Dans la plupart des pays, cet indicateur est en hausse par rapport à son niveau d'avant la récession, ce qui traduit à la fois le recours à des plans de relance pour appuyer la R-D et la baisse des taux de croissance du PIB.

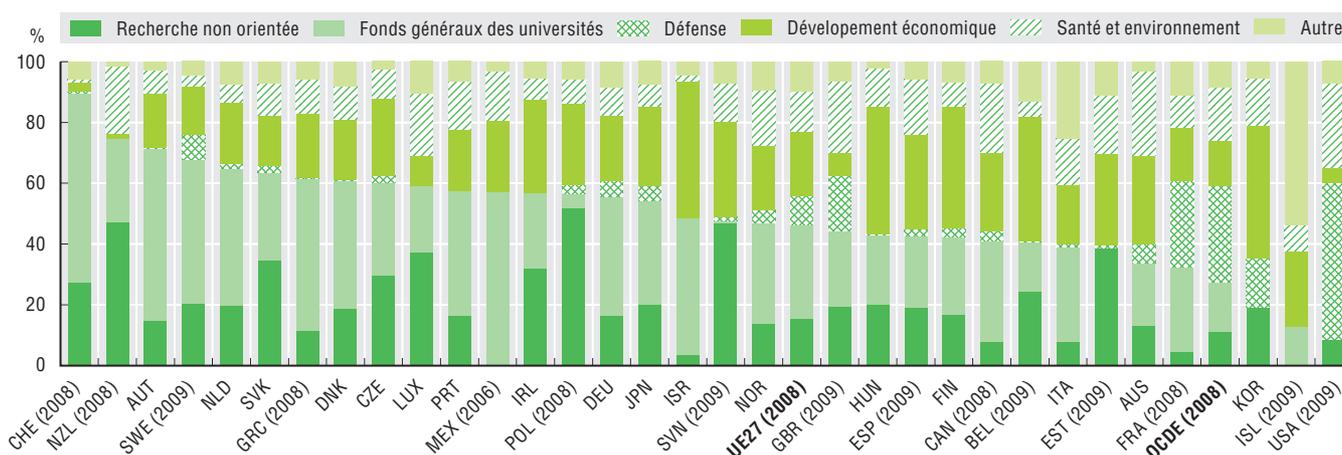
Les pays affichent de grandes disparités en termes d'importance du financement par objectif socioéconomique et par secteur d'exécution de la R-D. Ces écarts reflètent les priorités nationales et les différences entre les systèmes nationaux d'innovation. Le soutien de l'avancement des connaissances par le biais de la recherche non orientée est particulièrement significatif en Suisse, en Nouvelle-Zélande, en Autriche et en Suède, où plus de 60 % du financement total vont à la recherche financée par les fonds généraux des universités (FGU) et à d'autres activités de recherche non orientée. Pour l'OCDE dans son ensemble, la part n'est que de 27 %, bien que cela tienne en partie au fait que les FGU sont financés au niveau des états dans des pays tels que les États-Unis, et ne rentrent pas dans les CBPRD.

L'analyse de l'affectation des CBPRD aux différents secteurs nationaux effectuant de la R-D (pour les pays qui fournissent l'information) montrent que les universités sont les principaux bénéficiaires de l'aide à la R-D. L'enseignement supérieur représente près de 90 % des CBPRD en Suisse. Parmi les 15 pays ayant fourni des données, la Pologne, l'Allemagne, la République tchèque et la Corée affectent une part plus élevée de CBPRD à la R-D effectuée dans le secteur public.

Définitions

Les CBPRD mesurent les fonds engagés par les administrations (principalement fédérales/centrales) pour mener des activités de R-D dans le pays ou à l'étranger (y compris par les organisations internationales). Ces fonds sont notifiés par objectif socioéconomique, système de classification destiné à retracer le principal objectif de la recherche ainsi financée, comme il est décrit dans le *Manuel de Frascati* de l'OCDE. Le développement économique inclut l'aide à la recherche dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et de l'énergie. La catégorie Autres englobe l'aide à la recherche sur l'éducation et la société et sur l'exploration et l'exploitation de l'espace.

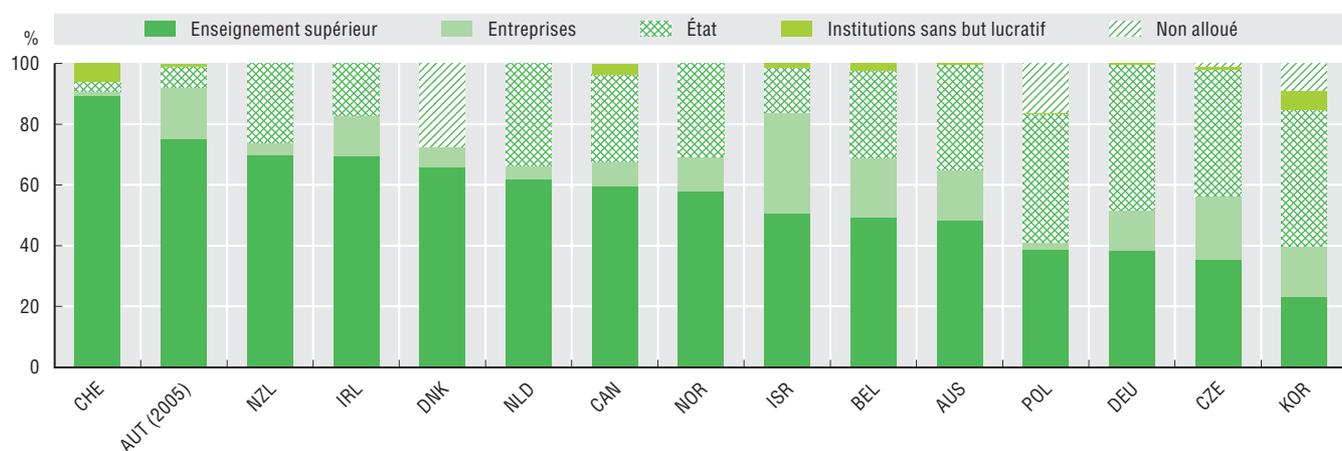
Crédits budgétaires publics de R-D, par objectif socioéconomique, 2010



Source : OCDE, Base de données sur la recherche et le développement, mai 2011. Voir notes de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932490231>

Crédits budgétaires publics de R-D, par secteur national d'exécution, 2008



Note : Cet indicateur est expérimental ; sa comparabilité internationale est pour le moment restreinte. Voir notes de chapitre.

Source : OCDE, à partir de données préliminaires du projet relatif aux microdonnées sur le financement public de la R-D, 2009/2010.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932490250>

Mesurabilité

Les données CBPRD se fondent habituellement sur des sources budgétaires et reflètent les évaluations effectuées par les organismes de financement. Elles sont généralement considérées comme moins comparables au plan international que les données communiquées par les exécutants qui sont utilisées dans d'autres tableaux et graphiques, mais elles ont l'avantage d'être plus à jour et de refléter les priorités de l'État telles que définies dans la ventilation des fonds par objectif socioéconomique. Certains pays n'incluent pas dans leurs estimations le financement du soutien général aux universités (États-Unis, par exemple) ou la R-D financée dans le cadre d'achats militaires (Japon, Israël). Il n'est actuellement pas possible pour tous les pays d'indiquer, sur la base de données budgétaires, quels sont les secteurs chargés de la R-D financée par l'État. Améliorer la cartographie des objectifs de financement public en les rapprochant des exécutants est l'un des objectifs du projet de microdonnées relatives aux modes de financement public de la R-D du GENIST.



Extrait de :
**OECD Science, Technology and Industry
Scoreboard 2011**

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2011), « Financement public de la R-D », dans *OECD Science, Technology and Industry Scoreboard 2011*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/sti_scoreboard-2011-34-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.